



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services Division/Division des
services professionnels en informatique

11 Laurier Street

11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III, 4C2

Gatineau

Quebec

K1A0S5

Title - Sujet IM/IT Professional Services	
Solicitation No. - N° de l'invitation W6369-16P5KK/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client W6369-16-P5KK	Date 2018-01-03
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$IPS-005-32058	
File No. - N° de dossier 005ips.W6369-16P5KK	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-01-17	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: St-Onge, Josée	Buyer Id - Id de l'acheteur 005ips
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-4944 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-16P5KK/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l'acheteur 005IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-16P5KK	File No. – N° du dossier 005IPS. W6369-16P5KK	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

MODIFICATION À L'INVITATION N° 004

Cette modification à l'invitation vise à :

1. fournir des réponses aux questions des soumissionnaires concernant cette invitation;
 2. modifier la demande de propositions (DP) comme il est indiqué à l'appendice A-3 ci-dessous.
-

Question n° 8

Les tâches effectuées dans le cadre de n'importe laquelle des catégories des SPICT sont les mêmes pour les ressources de niveau 2 ou de niveau 3, la seule différence est qu'une ressource de niveau 3 possède plus d'années d'expérience. Par conséquent, lorsqu'une ressource de niveau 2 est demandée au critère OT3, la Couronne pourrait-elle accepter que la référence d'une ressource de niveau 3 soit utilisée dans la même catégorie?

Réponse n° 8

Le MDN accepte cette recommandation.

Question n° 9

Le critère OT3 prévoit que le soumissionnaire doit fournir « cinq (5) contrats de référence » afin de démontrer sa capacité à fournir des ressources dans les catégories principales. La Couronne peut-elle confirmer qu'il s'agit de cinq contrats par volet et non de cinq contrats pour les deux volets?

Réponse n° 9

Le MDN confirme qu'au plus cinq contrats par volet peuvent être utilisés.

Question n° 10

Dans la question n° 6 de la modification n° 002 à l'invitation, publiée le 22 décembre, il est indiqué que le critère CT2 est trop restrictif. Dans cette question, on peut lire : « Nous demandons respectueusement à la Couronne de modifier les critères cotés CT2 du volet 1 afin d'éliminer l'obligation pour les soumissionnaires d'avoir à fournir des ressources dans les catégories principales ». Cependant, dans la version originale du CT2, il n'a jamais été question des catégories principales. Voir la version originale du critère ci-dessous :

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-16P5KK/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l'acheteur 005IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-16P5KK	File No. – N° du dossier 005IPS. W6369-16P5KK	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

CT2 Expérience démontrée de la réalisation d'un contrat avec un gouvernement sur la prestation de services professionnels en informatique au-delà du contrat obligatoire spécifié à CT1.

Nombre maximal de points = 5

- 2 contrats = 1 point
- 3 contrats = 2 points
- 4 contrats = 3 points
- 5 contrats = 4 points
- 6+ contrats = 5 points

À la suite de la modification à l'invitation du 22 décembre, le critère CT2 exige maintenant que les soumissionnaires aient exécuté six contrats d'une valeur supérieure à 5 M \$ chacun et pour lesquels huit ressources ont été fournies durant une période de six mois. Cette exigence est désormais beaucoup plus restrictive et fait en sorte que seules les très grandes entreprises peuvent obtenir de bons résultats dans ce volet.

Par conséquent, nous demandons respectueusement que la version originale du critère CT2 soit rétablie.

Si ce n'est pas possible, nous demandons que le changement suivant soit apporté au CT2 pour les volets 1 et 2 afin que l'application de ce critère ne fasse pas en sorte que seules les très grandes entreprises puissent réussir :

CT2 Expérience démontrée de la réalisation d'un contrat conclu avec un gouvernement pour la prestation de services professionnels en informatique au-delà du contrat obligatoire spécifié à CT1.

Le contrat doit :

- a. être d'une valeur d'au moins 500 000\$ (taxes en sus) ;
- b. avoir été attribué au cours des dix dernières années à compter de la date de publication de l'invitation;
- c. porter sur la fourniture d'au moins deux (2) ressources qui travaillent simultanément pendant une période d'au moins 6 mois consécutifs.

Nombre maximal de points = 5

- 2 contrats = 1 point
- 3 contrats = 2 points
- 4 contrats = 3 points
- 5 contrats = 4 points
- 6+ contrats = 5 points

Sollicitation No. – N° de l'invitation W6369-16P5KK/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l'acheteur 005IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-16P5KK	File No. – N° du dossier 005IPS. W6369-16P5KK	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

Réponse n° 10

Le MDN acceptera la recommandation susmentionnée pour les volets 1 et 2 à quelques modifications près. Veuillez vous reporter à l'appendice A-3 ci-dessous.

Question n° 11

L'architecte technique est indiqué comme une catégorie principale du volet 2 au critère OT3, mais le Barème de prix n'en fait aucune mention. S'agit-il d'un oubli?

Réponse n° 11

Le critère OT3 à la rubrique « Exigences obligatoires de l'entreprise pour les volets 1 et 2 » du Formulaire 2, Justification de la conformité technique, indique clairement les catégories principales du volet 2. Si les soumissionnaires souhaitent soumettre une offre pour le volet 2, ils doivent utiliser le Formulaire 5, Barème de prix pour le volet 2.

APPENDICE A-3

Au Formulaire 3 – Critères techniques cotés, le critère technique cotée de l'entreprise CT2 pour les volets 1 et 2 a été modifié comme suit :

SUPPRIMER Formulaire 3 – Critères techniques cotés (révisé le 21 décembre 2017)

INSÉRER **Formulaire 3 – Critères techniques cotés (révisé le 4 janvier 2018) – Voir le document ci-joint**

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-16P5KK/A	Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l'acheteur 005IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-16P5KK	File No. – N° du dossier 005IPS. W6369-16P5KK	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

FORMULAIRE 3
CRITÈRES TECHNIQUES COTÉS
(RÉVISÉ LE 4 JANVIER 2018)

1.0 CRITÈRES D'ÉVALUATION

ENVIRONNEMENT COMPARABLE

- Assurer le soutien d'un minimum de 30 000 postes de travail répartis dans plusieurs zones géographiques au pays et à l'étranger (répartis dans plusieurs villes et non dans plusieurs édifices dans une même ville).
- Prendre en charge au moins 1 000 postes de travail connectés à un réseau protégé ou secret.
- Prendre en charge au moins 50 serveurs fonctionnant sous Windows (Windows 2000, Windows 2008 ou Windows 2012) situés dans au moins cinq villes différentes.
- Utiliser les systèmes d'exploitation Windows pour poste de travail (Windows XP, Windows Vista, Windows 7 ou Windows 10).
- Faire appel à une gestion centralisée de la distribution de logiciels et des correctifs.

Nota : Les chiffres actuels devraient être fournis avec la soumission.

Exigences techniques cotées de l'entreprise pour le volet 1

CT	Critères techniques cotés par points de l'entreprise	Nombre maximal de points	Échelle de cotation (points)
CT1	<p>Expérience démontrée de la prestation de services professionnels en informatique relatifs aux <i>services de gestion d'ordinateurs de bureau*</i>. L'expérience présentée doit être conforme aux critères suivants :</p> <p>a. Être conforme à tous les critères d'un <i>environnement comparable</i> énoncés ci-dessus.</p> <p>b. Porter sur la fourniture d'au moins cinq ressources qui travaillent simultanément pendant une période d'au moins 12 mois consécutifs.</p> <p>*Les services de gestion d'ordinateurs de bureau sont définis comme la gestion d'un système d'exploitation de base d'une organisation, y compris, mais sans s'y limiter, l'intégration et le développement d'applications, les essais, l'assurance de la qualité, la mise en oeuvre et le soutien à l'aide de processus de gestion des</p>	10	<p>1 point par année supplémentaire jusqu'à un maximum de 10 points</p> <p><i>L'expérience avec chevauchement compte tant que le soumissionnaire présente des contrats distincts. Exemple : Deux contrats avec deux entreprises qui représentent trois ans d'expérience chaque entre 2010-2013 : le soumissionnaire se verra accorder six points.</i></p>

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-16P5KK/A		Amd. No – N° de la modif. 004		Buyer ID – Id de l'acheteur 005IPS	
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-16P5KK		File No. – N° du dossier 005IPS. W6369-16P5KK		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
	changements et des versions basés sur la BITI. <i>Pour chaque contrat en référence, le soumissionnaire doit fournir la date d'attribution du contrat et son numéro de série ou code unique.</i>				
CT2	<p>Expérience démontrée de la prestation de contrats pour un gouvernement qui comprend la fourniture de services professionnels en informatique au-delà du critère obligatoire OT1 d'un (1) contrat a déclaré.</p> <p>Les contrats doivent:</p> <p>a. Avoir une valeur contractuelle minimale de 1 000 000 \$ (excluant les taxes applicables) ou plus;</p> <p>b. Ont été attribués au cours des 10 dernières années à compter de la date de publication de cette demande de soumissions;</p> <p>c. Avoir fourni un minimum de quatre (4) ressources travaillant simultanément pour une période d'au moins six (6) mois.</p>	5	<p>2 contrats = 1 point 3 contrats = 2 points 4 contrats = 3 points 5 contrats = 4 points 6 contrats ou plus = 5 points</p>		
Nombre maximal de points			15		

Exigences techniques cotées de l'entreprise pour le volet 2			
CT	Critères techniques cotés par points de l'entreprise	Nombre maximal de points	Échelle de cotation (points)
CT1	<p>Expérience démontrée de la prestation de services professionnels en informatique relatifs à <i>*l'ingénierie du système d'exploitation et de l'infrastructure de base</i>. L'expérience présentée doit être conforme aux critères suivants :</p> <p>a. Être conforme à tous les critères d'un <i>environnement comparable</i> énoncés ci-dessus.</p>	10	<p>1 point par année supplémentaire jusqu'à un maximum de 10 points</p> <p><i>L'expérience avec chevauchement compte tant que le soumissionnaire présente des contrats distincts. Exemple : Deux contrats avec deux entreprises qui représentent trois ans d'expérience chaque entre 2010-2013 : le soumissionnaire se verra accorder six points.</i></p>

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-16P5KK/A		Amd. No – N° de la modif. 004	Buyer ID – Id de l'acheteur 005IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-16P5KK		File No. – N° du dossier 005IPS. W6369-16P5KK	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME
	<p>b. Porter sur la fourniture d'au moins cinq ressources qui travaillent simultanément pendant une période d'au moins 12 mois consécutifs.</p> <p>*L'ingénierie du système d'exploitation et de l'infrastructure de base comprend l'ingénierie relative à l'architecture, au développement, aux essais ainsi qu'à la conception, le définition et la gestion de la transition au soutien en service du système d'exploitation de base de l'organisation, des services de fichiers et d'impression, des services de messagerie formels et informels, de la gestion et de la surveillance des systèmes, des services d'annuaires, de la mobilité (tablettes et téléphones), et des services d'accès à distance.</p> <p><i>Pour chaque contrat en référence, le soumissionnaire doit fournir la date d'attribution du contrat et son numéro de série ou code unique.</i></p>		
CT2	<p>Expérience démontrée de la prestation de contrats pour un gouvernement qui comprend la fourniture de services professionnels en informatique au-delà du critère obligatoire OT1 d'un (1) contrat a déclaré.</p> <p>Les contrats doivent:</p> <p>a. Avoir une valeur contractuelle minimale de 1 000 000 \$ (excluant les taxes applicables) ou plus;</p> <p>b. Ont été attribués au cours des 10 dernières années à compter de la date de publication de cette demande de soumissions;</p> <p>d. Avoir fourni un minimum de quatre (4) ressources travaillant simultanément pour une période d'au moins six (6) mois.</p>	5	<p>2 contrats = 1 point 3 contrats = 2 points 4 contrats = 3 points 5 contrats = 4 points 6 contrats ou plus = 5 points</p>
Nombre maximal de points		15	